

## L'immigration n'est pas un « suicide »

**(Montréal, le 29 septembre 2022)** – Lors d'une allocution devant la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, le premier ministre sortant François Legault a exprimé qu'il serait suicidaire pour la nation québécoise d'augmenter les seuils d'immigration.

Cette déclaration faisait suite aux propos tenus par le ministre sortant de l'Immigration et du Travail, Jean Boulet lors d'un débat à Trois-Rivières comme quoi « 80 % des immigrants s'en vont à Montréal, ne travaillent pas, ne parlent pas français ou n'adhèrent pas aux valeurs de la société québécoise ».

« *Nous dénonçons ces propos qui ne reflètent aucunement la réalité et enflamme des rhétoriques empreintes d'intolérance* » a déclaré Anait Aleksanian, coprésidente de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI).

Rappelons tout d'abord les faits.

Bien que plus de 70 % des personnes immigrantes indiquent l'intention de s'établir sur l'île de Montréal, cette tendance est à la baisse. Les régions intermédiaires (Outaouais, Estrie, Mauricie, Centre-du-Québec, Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches) connaissent une hausse de popularité à près de 14 %, tout comme les régions adjacentes à l'île de Montréal (Laval, Lanaudière, Laurentides et Montérégie) désormais à plus de 12 %. Les efforts pour encourager la régionalisation de l'immigration et attirer des personnes immigrantes et réfugiées dans l'ensemble du Québec sont portés par les communautés locales et les membres de la TCRI.

Concernant le fait français, le ministre sortant semble oublier que selon les statistiques de son propre ministère, plus de 80 % des personnes immigrantes ou réfugiées admises au Québec indiquaient connaître la langue française. On observe également une hausse du multilinguisme, un véritable atout pour le marché du travail. Les cours de francisation demeurent importants pour assurer une intégration réussie dans la société québécoise ; or les délais d'attente pour ces ressources sont de plus en plus longs. De plus, en vertu de la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français* les personnes immigrantes et réfugiées n'ont que 6 mois pour apprendre la langue et obtenir des services d'interprétariat lorsqu'elles reçoivent des services de l'État.

Finalement, pour revenir sur le « suicide » que représenterait une hausse des seuils d'immigration selon le premier ministre sortant, rappelons que depuis 1971 le poids démographique du Québec dans le Canada a diminué de plus de 5 %, représentant 22,5 % de la population canadienne. Si le poids démographique est un enjeu quant à la représentation du Québec à Ottawa et à travers le pays, il demeure primordial d'essayer de le maintenir à travers diverses mesures, dont la hausse des seuils d'immigration. Faire preuve d'humanité tout en maintenant la prestance du Québec à travers le Canada et le monde n'est pas un comportement suicidaire. Les personnes immigrantes, loin de menacer la nation québécoise, l'enrichissent et c'est l'ensemble de la province qui en ressort gagnant.

-30-

Source :

Jean-François Veilleux  
Coordonnateur des communications  
[jfv@tcri.qc.ca](mailto:jfv@tcri.qc.ca)

Stephan Reichhold  
Directeur général  
[reichhold@tcri.qc.ca](mailto:reichhold@tcri.qc.ca)  
514-791-2455